

Quelques photos des exploitations
candidates du concours de 2022 - 2023



Vous êtes agriculteur, vous intégrez l'arbre et la haie dans le fonctionnement de votre exploitation

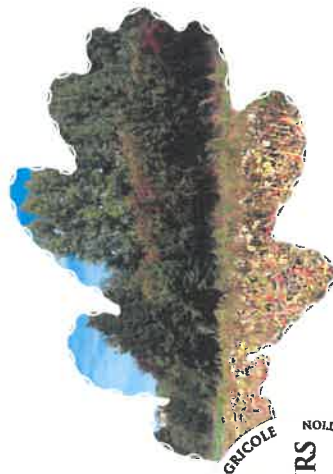
(valorisation du bois, bien-être animal, accueil des auxiliaires des cultures...)

Participez au Concours Général Agricole Agroforesterie 2023 - 2024

sur les bassins versants de l'Authie et de la Canche !



Inscription avant le 31 août 2023



organisé par : VALLÉES DE L'AUTHTIE
ET DE LA CANCHE



Ce concours met en avant les agriculteurs et les pratiques agricoles qui préservent et valorisent l'arbre sur leur exploitation, permet une reconnaissance de leur travail en lien avec leur environnement.

Qui peut participer ?

Tout(e) **agriculteur/agricultrice** situé(e) dans le périmètre des **bassins versant de l'Authie et de la Canche, du Ternois, des 7 Vallées et du Haut Pays Montreuillois** ayant une parcelle ou un ensemble de parcelle d'agroforesterie (alignements intraparcellaires, haies, pré-vergers, verger-maraîcher, etc).

Ne pas hésitez à nous contacter pour savoir si votre exploitation se situe dans le périmètre.

Quelle(s) parcelle(s) ?

Toute parcelle ou ensemble de parcelles d'agroforesterie d'une **surface minimale d'un hectare** :

- **agées de 4 ans minimum** et ayant été mises en place par l'agriculteur candidat. *Seront évalués, la conception du système, son implantation et les pratiques de gestion du système agroforestier (catégorie «Implantation»)*
- **agées de 10 ans minimum**, qu'elles aient été installées par l'agriculteur en place ou précédemment. *Seront évaluer les pratiques de gestion du système agroforestier (catégorie «gestion»).*

Déroulement :

- **Visite et échanges autour des parcelles avec un jury local** composé d'experts en septembre 2023
- **Délibération par le jury local** et sélection du lauréat local
- **Remise des prix au niveau local** entre octobre et novembre 2023
- **Présentation au jury national** du dossier du lauréat local (1er prix) pour participer à la finale nationale
- **Récompense des lauréats nationaux** à l'occasion du Salon International de l'Agriculture



Les explications en vidéo :

Zoom sur le concours Agroforesterie : <https://youtu.be/Kv6LVV7g2vc>
Comment sont évaluées les parcelles ? <https://youtu.be/2NzSUL4oe88>

Calendrier :

Inscription comme candidat avant le **31 août 2023**

Visite des parcelles par le jury en **septembre 2023**

Remise des prix au niveau local : **Octobre/Novembre 2023**

Remise des prix au niveau national : **Février/Mars 2024**

Contacts et Inscription :

Pour s'inscrire comme candidat et/ou pour plus d'informations, contactez vos co-organisateur locaux ou inscrivez-vous au lien suivant : <https://forms.gle/NVwC7FK8jnXG1zLA>

CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche

Marion GALOT

mation.galot@cpie-authie.org

06.95.18.36.33

AFAC Agroforesterie Hauts-de-France

Alan GUILLOU

alanguillou.afachdf@gmail.com

06.24.53.56.92

Pour plus d'informations :

www.concours-general-agricole.fr



VALLÉES DE L'AUTHE
ET DE LA CANCHE



Afac
Hauts-de-France

